

CHOISIR OU ÊTRE CHOISI

APPROCHES CRITIQUES DE LA SÉLECTION



DIRECTION
Julien Gargani
Annick Jacq



14

CHOISIR OU ÊTRE CHOISI

Approches critiques de la sélection

DIRECTION

Julien Gargani

Annick Jacq

COLLECTION « ACTES »

Comité éditorial

Elsa Bansard (Université Paris-Saclay, MSH Paris-Saclay)
Marianne Blidon (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, IDUP)
Stefano Bosi (Université d'Évry, CEPS)
Maryse Bresson (UVSQ, Printemps)
Sophie Chiari (IHRIM, MSH Clermont-Ferrand)
Claude Didry (CNRS, Centre Maurice Halbwachs)
Pierre Guibentif (Iscte Institut universitaire de Lisbonne, Dinâmia'CET_Iscte)
Christian Hottin (ministère de la Culture, direction générale des Patrimoines
et de l'Architecture, UMR Héritages, CTHS)
Flavie Lavallée (Université Paris-Saclay, MSH Paris-Saclay)
Sébastien Oliveau (Université Paris-Saclay, MSH Paris-Saclay)
Delphine Placidi-Frot (Université Paris-Saclay, IEDP, associée au Printemps)
André Torre (INRAE, AgroParisTech)

* * *



MSH Paris-Saclay Éditions, Université Paris-Saclay, 2025.

4, avenue des Sciences, 91190 Gif-sur-Yvette

www.msh-paris-saclay.fr

Collection « Actes »

ISSN 2800-7891



Cet ouvrage est publié en accès ouvert selon les termes de la licence Creative Commons Attribution – Utilisation non commerciale – Pas d'œuvre dérivée 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0), qui permet le partage de l'œuvre originale (copie, distribution, communication) par tous moyens et sous tous formats, sauf à des fins commerciales, à condition que l'œuvre originale soit correctement citée et diffusée sans modification, dans son intégralité.

Pour plus d'informations : <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

ISBN 978-2-9597054-1-0

Une nouvelle astrologie scolaire

Les effets de Parcoursup sur la production des choix scolaires

Sophie ORANGE

La gestion des risques scolaires qui sert de principe aux réformes récentes de l'enseignement supérieur conduit à cibler des populations et à gérer leur flux plutôt que de chercher les moyens (matériels, humains, pédagogiques) de la réussite du plus grand nombre d'étudiants. En cela, les nouvelles modalités d'orientation vers l'enseignement supérieur *via* Parcoursup rejoignent pleinement les évolutions analysées par Robert Castel dans le champ de la santé mentale et du travail social. Cette nouvelle gestion des bacheliers se veut à la fois prédictive et préventive, et assigne toujours plus des places scolaires spécifiques en fonction des origines sociales.

MOTS-CLÉS : choix, orientation, sélection, risques, prédiction.

L'enjeu de mon propos¹ est d'essayer de réfléchir à l'idéologie qui sous-tend la nouvelle procédure d'orientation et d'affectation dans l'enseignement supérieur mise en place en 2018 dans le cadre de la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants, dite loi ORE, et de la plateforme d'orientation Parcoursup. Il s'agit de montrer en quoi cette nouvelle procédure se fonde sur le principe de ce que nous avons appelé, avec Romuald Bodin, une « nouvelle gestion des risques scolaires ». Cette expression fait directement référence au travail du sociologue Robert

¹ Ce texte constitue une version remaniée de l'article suivant, paru dans la revue *Sociologie* en 2019 : Romuald Bodin & Sophie Orange, « La gestion des risques scolaires. "Avec Parcoursup, je ne serais peut-être pas là" », *Sociologie*, 10 (2), 2019, p. 217-224, <https://doi.org/10.3917/socio.102.0217>.

Castel, qui a travaillé sur les transformations des modes de prise en charge des publics dans le secteur de la santé mentale et du travail social, et qui a parlé à ce sujet d'une nouvelle « gestion des risques » (Castel, 1981). Ce cadre d'analyse nous semble particulièrement heuristique pour essayer de décrypter les fondements et les soubassements de la nouvelle idéologie de l'orientation scolaire, qui consiste davantage à chercher à gérer des flux plutôt que de travailler à favoriser la réussite du plus grand nombre, à composer avec l'hétérogénéité des publics ou encore à encourager la diversité des parcours.

Dans un premier temps, il s'agira de préciser les principes opératoires de Parcoursup, ainsi que la logique de gestion prédictive et préventive des bacheliers que cette interface rend possible et valorise. Ensuite, dans un deuxième temps, j'analyserai les effets de cette nouvelle procédure d'orientation et d'affectation, tant sur les acteurs de l'orientation scolaire, à savoir les conseillers d'orientation, les enseignants qui participent à l'accompagnement en amont de l'orientation, mais aussi les enseignants impliqués dans la sélection des dossiers en aval, que sur les élèves et les bacheliers eux-mêmes, dans leur manière d'envisager leurs vœux d'orientation dans l'enseignement supérieur.

Je consacrerai enfin un dernier temps aux conséquences que cette nouvelle façon de penser l'orientation et les parcours des étudiants dans l'enseignement supérieur peut avoir pour les chercheurs en sciences sociales et les sociologues, ainsi que les précautions qu'il faut prendre, me semble-t-il, dans la manière dont nous produisons des analyses dont les institutions peuvent s'emparer et faire usage.

La gestion prédictive et préventive des bacheliers

La gestion prédictive des bacheliers

Le nouveau modèle sur lequel repose l'orientation des bacheliers est celui de la maîtrise des risques. Cette expression signifie qu'il s'agit désormais de cibler des populations qui sont les plus à même d'échouer dans l'enseignement supérieur, de contrôler et, partant, de limiter leur accès à certaines formations. Ce contrôle s'opère en amont comme en aval.

En aval, il s'agit, selon les principes de la loi ORE de 2018, d'étendre le classement des candidats à l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur. Jusqu'alors, une spécificité de l'université publique par rapport aux autres filières de l'enseignement supérieur était d'être ouverte et de ne pas opérer de sélection à l'entrée. Dans le nouvel ordre d'affectation qui s'est mis en place avec Parcoursup, l'accès aux filières universitaires est également tributaire d'une démarche de candidature de la part des bacheliers et, en retour, de propositions ou non d'admission de la part de commissions d'examen des vœux, appuyées sur des outils d'aide à la décision (algorithmes décisionnels).

En amont, les modalités de contrôle s'incarnent désormais dans des outils et des dispositifs destinés à statuer de la cohérence du vœu formulé et de la capacité à réussir du futur étudiant. Les lycéens sont ainsi sommés de produire différents documents, comme les « fiches Avenir », les lettres de motivation, etc., qui sont visés à la fois par les équipes pédagogiques de leur établissement, mais qui le seront également par celles des formations souhaitées. Cette bureaucratisation de la formulation des vœux d'orientation contribue à caractériser les lycéens au moyen d'indicateurs permettant d'estimer leurs chances de succès aux différents paliers de leur parcours (entrée, diplôme, insertion). La « fiche Avenir » participe ainsi à une typologisation des élèves selon une série de caractéristiques définies et de moyennes – « méthode de travail », « autonomie », « capacité à d'investir dans le travail », « engagement, esprit d'initiative (au lycée et extrascolaire) » –, et à leur estimation sur une échelle de quatre niveaux, allant du « peu démontré » jusqu'au « très satisfaisant ».

L'encadrement de l'orientation est également renforcé par la désignation de deux professeurs principaux en terminale, et non plus seulement un seul, dont la charge est de conseiller les lycéens dans l'élaboration de leurs projets et la constitution de leurs choix. Leur fonction pédagogique va de fait s'ouvrir à des outils et des pratiques issus de la psychologie et du conseil, voire même du coaching, dans un accompagnement qui tient d'une véritable gestion prédictive des bacheliers. Les injonctions nouvelles contraignent ces professeurs principaux à la prise en compte des indicateurs de réussite en fonction des profils des élèves, informés par la plateforme. Or, la profusion de données relatives à l'orientation et aux

parcours les oblige à conseiller les choix les plus réalistes (au sens de réalisables), qui assurent le plus fort taux de succès, dans une logique tout à la fois probabiliste et anticipatrice. Ce sont donc des choix rationnels qui sont attendus, c'est-à-dire fondés sur un calcul de chances effectives, statistiques à l'appui.

La gestion préventive des bacheliers

La réforme de 2018 trouve une de ses justifications dans l'objectif de mettre le lycéen, sa famille et ses accompagnateurs dans la situation de pouvoir faire le meilleur choix possible d'orientation. Le principe de l'orientation active, déjà à l'œuvre sous l'ère Admission post-bac (APB), la précédente interface d'affectation dans l'enseignement supérieur, y est renforcé. Il s'agit de donner aux élèves les moyens de se faire entrepreneurs de leur propre parcours, au nom de leur personnalisation. Ainsi, en renforçant l'information des élèves sur les différentes formations de l'enseignement supérieur, il est attendu une diminution des choix par défaut et la réalisation de choix « éclairés ». Pour autant, comme on vient de le voir, la formulation de choix personnels est fortement contrainte par la prise en compte de statistiques qui oblige les élèves à aligner leurs projets sur les trajectoires modales liées à leur profil scolaire et social. L'individualisation des parcours ne s'observe donc pas tant dans les choix, fortement prisonniers d'un espace des pensables dûment calculé et délimité, que dans la gestion des conséquences des choix d'orientation. En effet, désormais armés de toutes les informations nécessaires à la production et à la réalisation de choix informés, toute situation d'échec des étudiants dans l'enseignement supérieur ou de réorientation leur est directement et personnellement imputable. En cela, ce paradigme de l'orientation préside à une responsabilisation individuelle de l'orientation. Cette idéologie s'observe par ailleurs dans divers secteurs de la vie sociale (accompagnement vers l'emploi, accompagnement vers la stabilité économique, etc.). Il ne s'agit plus de faire supporter collectivement, par les institutions, la gestion de ce qui est considéré comme des « erreurs d'aiguillage » *a posteriori*, par le redoublement ou les réorientations au sein de l'enseignement supérieur, mais plutôt de limiter *a priori* l'accès des publics les plus vulnérables, c'est-à-dire les plus « à risque », à certaines formations.

L'échec ou l'abandon dans l'enseignement supérieur : un phénomène normal

Cette conception de l'orientation considère les parcours non linéaires et non continus au sein de l'enseignement supérieur comme des anomalies à résoudre, là où les données font plutôt apparaître un phénomène normal au sens d'Émile Durkheim, c'est-à-dire admettant une régularité statistique : « Pour que la sociologie soit vraiment une science des choses, il faut que la généralité des phénomènes soit prise comme critère de leur normalité » (Durkheim, 1895). Comme nous l'avions montré avec Romuald Bodin dans l'ouvrage *L'université n'est pas en crise* (Bodin & Orange, 2013), le taux d'abandon dans l'enseignement supérieur est constant d'une année sur l'autre. C'est par exemple environ un tiers des étudiants de première année de licence (L1) qui quitte chaque année leur cursus avant son terme. Si ce taux peut sembler et être jugé comme « trop » important, il convient de ne pas s'arrêter là dans le constat et de prendre en compte le fait qu'une large partie de ces abandons correspond, dans les faits, à des réorientations vers d'autres filières. Il est alors inexact de parler à leur sujet d'échec. Par ailleurs, au-delà de la normalité statistique du phénomène, on est en droit de se demander si le fait de ne pas savoir exactement ce que l'on souhaite faire après le baccalauréat, voire même à terme comme métier, n'est pas également « normal », d'un point de vue moral cette fois-ci.

Populations vulnérables, populations à risque

La logique sous-jacente à l'instauration de Parcoursup est donc de rendre possible une gestion anticipatrice de l'orientation, en ciblant les populations vulnérables qui risquent le plus d'échouer dans l'enseignement supérieur. Les bacheliers professionnels constituent l'un des publics principalement visés par ce contrôle des flux. Ils sont en effet de plus en plus nombreux à poursuivre leurs études après le baccalauréat : près de la moitié d'entre eux en 2021 (46 %) contre un peu plus d'un tiers dix ans plus tôt, en 2011 (34,5 %)². Par ailleurs, leurs taux de réussite dans l'enseignement supérieur comptent parmi les plus faibles : ce sont 6,8 % des bacheliers professionnels inscrits en L1 en 2016 qui ont obtenu leur

² Source des données : Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance, 2022.

licence en trois ou quatre ans, contre respectivement 51,5 % et 17,1 % de bacheliers généraux et des bacheliers technologiques. Certes, le taux est faible, mais que faire de ces 6,8 %, soit quelques milliers d'étudiants ? Faut-il leur interdire l'accès et la réussite en licence au nom des plus de 90 % des bacheliers professionnels qui vont probablement y échouer ? Il s'agit là d'un véritable choix politique. Par ailleurs, s'ils ne sont plus autorisés à accéder à l'université et sont désormais strictement assignés aux sections de technicien supérieur (STS) qui préparent aux brevets de technicien supérieur (BTS), s'est-on seulement questionné sur leurs chances de réussite dans ces formations ? Il s'avère que le taux d'échec est de 50 % pour les bacheliers professionnels dans ces filières, soit moins élevé qu'en licence, mais concernant des effectifs autrement plus élevés (environ 70 000 en 2021) et donc un nombre d'étudiants en échec bien plus élevé. Cette logique préventive vise, une fois encore, à détourner les publics les plus susceptibles d'échouer *a priori*, plutôt que de s'attaquer aux causes de l'échec, à la fois liées aux inégalités sociales face aux acquis scolaires dans le primaire ou dans le secondaire, mais encore aux conditions matérielles de vie étudiante. Ce questionnement ne porte pas davantage sur les logiques implicites de l'apprentissage à l'université et ses effets différenciés selon les profils scolaires et sociaux, au travers notamment de l'importante de la culture libre, caractéristique des étudiants les plus dotés (Bourdieu & Passeron, 1964).

Un traitement informatisé des carrières scolaires et sociales

Robert Castel écrivait en 1981 :

À une extrémité de cet éventail, on trouvera donc une administration autoritaire encore directement orchestrée par l'appareil d'État, des populations à risque à partir de l'établissement d'un profil qui trace pour elles les filières sociales qu'elles seront obligées d'emprunter, c'est la gestion des risques sociaux. (Castel, 1981 : 4)

Le paradigme qui soutient la loi ORE est en pleine affinité avec ce qui est décrit là. Sous couvert d'un accompagnement renforcé des élèves *via* les deux professeurs principaux, les carrières scolaires sont désormais toujours plus soumises à un traitement informatisé. Plutôt que de

réellement préparer et éclairer les futurs étudiants sur leur orientation, il s'agit d'accroître la surveillance des populations lycéennes et de dépister des individus potentiellement déviants, c'est-à-dire ceux qui ne correspondent pas aux statistiques modales de réussite dans les formations. Dès lors, les conseils de classe au lycée, de même que les commissions de sélection dans l'enseignement supérieur, tendent à devenir des lieux d'établissement de diagnostics prompts à établir des assignations administratives dans l'enseignement supérieur. En suivant de nouveau Robert Castel et en le paraphrasant, l'objectif politique supporté est la projection d'un ordre scolaire, plutôt que son imposition *a posteriori*. La démarche d'orientation répond à une forme de principe de précaution.

Les effets de l'astrologie scolaire

Effet de l'astrologie scolaire sur les acteurs de l'orientation scolaire

Ce cadre idéologique n'est pas sans effet sur les pratiques des individus et contribue d'abord à cadrer les pratiques des acteurs de l'orientation. En effet, en amont, dans l'accompagnement à l'orientation, c'est moins l'ouverture des possibles qui guide l'action des conseillers que l'appréciation des risques d'échec. Le contrôle social qui va être exercé par les professeurs principaux, par les conseillers d'orientation, par les chefs d'établissement, notamment dans le cadre des conseils de classe, contribue à agir sur la manière dont les élèves formulent leurs vœux, mais aussi sur la manière dont ceux-ci vont être considérés comme recevables ou non. Surtout, ce contrôle social va s'opérer de manière différenciée selon les élèves, pas uniquement en fonction de critères scolaires, mais aussi en suivant des critères sociaux. Par exemple, l'observation en 2015 d'un conseil de classe de terminale générale de série littéraire (terminale L) d'un lycée rural a donné à voir le traitement inégal des élèves et de leurs vœux d'orientation, selon leur profil. Les enseignants et le chef d'établissement ont ainsi accueilli de manière extrêmement élogieuse les propositions d'un élève arborant de très bonnes notes, en ces termes : « *Ce n'est pas aussi souvent qu'il y a autant d'ambition* ». En revanche, face à un autre élève qui était redoublant, dont la moyenne était inférieure à dix, et qui avait lui aussi formulé un nombre

très important de vœux : « *il est complètement perdu, il est très large, etc.* ». Pour autant, à l'analyse précise de ses demandes, il apparaissait qu'il n'avait pas visé des filières d'excellence, mais plutôt des formations ajustées à son profil scolaire, en cherchant ainsi à assurer ses arrières par la formulation de plusieurs choix. En cela, on aurait pu qualifier sa pratique de rationnelle ou, *a minima*, de raisonnable. Dans un autre cas, deux élèves présentant tous deux un niveau scolaire plutôt moyen ont également reçu des appréciations divergentes. Le premier, issu des classes supérieures, a été laissé assez libre de son choix, avec l'argument qu'il n'avait « *pas [encore] tout donné* », qu'il pourrait faire ce qu'il voulait, avec son « *potentiel* ». À l'inverse, le deuxième, issu des classes populaires, a été fortement restreint dans ses vœux, dans une anticipation de ses difficultés futures. D'où il apparaît que la manière d'envisager le futur n'est pas du tout la même en fonction des caractéristiques sociales des élèves : tandis que les élèves les plus dotés socialement sont soupçonnés de ne pas avoir révélé toutes leurs capacités, les élèves les moins dotés sont considérés comme ayant atteint leurs limites. Dès lors que le travail d'orientation se veut probabiliste et prédictif, on saisit bien les inégalités sociales que cela peut générer.

Effet de l'astrologie scolaire sur les commissions de sélection

À rebours, dans le cadre des pratiques de sélection, cette forme d'astrologie scolaire agit également sur les décisions. Dans le cadre des commissions de sélection en STS, étudiées à l'époque de ma thèse (Orange, 2013), il s'agissait de répondre au paradoxe selon lequel ces filières, pourtant sélectives, étaient celles qui recrutaient les étudiants les plus faibles scolairement et socialement. Effectivement, les classes qui préparent au diplôme du BTS sont celles qui accueillent en plus forte proportion les minorités de l'enseignement supérieur que sont les bacheliers d'origine populaire, les bacheliers technologiques et les bacheliers professionnels. Cela permet de rappeler que la démocratisation de l'enseignement supérieur se fait principalement par ces filières et non pas par l'université, dont on entend parfois qu'elle fait l'objet d'une invasion de la part des bacheliers professionnels, alors que, en réalité, ils y sont extrêmement limités en nombre. Ce qui est intéressant dans l'analyse du travail des commissions de sélection est de saisir cette logique de conjecture et d'anticipation à l'œuvre : « *Est-ce que ce sera un étudiant qui sera bien ou non dans la filière ?*

Est-ce que c'est un profil de BTS ou non ? ». Lors de ces observations menées en 2008, à propos des bacheliers qui avaient les meilleures notes, les enseignants considéraient qu'ils risquaient de ne pas venir en STS et/ou qu'ils n'y seraient pas bien. Finalement, ces candidatures étaient plutôt mises en bas du classement, tandis qu'étaient privilégiés des candidats au profil moyen, plutôt laborieux, et qui correspondaient au profil modal des étudiants présents dans les filières. Ces quelques éléments permettent tout d'abord de montrer que la sélection n'appelle pas de manière automatique l'élite, qu'elle soit scolaire ou sociale, mais que les profils des recrutés dépendent de la position des formations au sein de la hiérarchie symbolique des filières de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, la sélection apparaît comme fondée pour beaucoup sur un principe de conjecture et d'anticipation qui contribue à reproduire les profils des publics déjà en place. Il s'agit donc d'un travail de sélection qui se base sur des probabilités, des chances objectives, et qui, finalement, conduit à limiter les possibilités de parcours ou profils atypiques, les sorties de route, dans un sens comme dans un autre.

Effet de l'astrologie scolaire sur les bacheliers

Cette logique de l'orientation a aussi des répercussions sur les bacheliers par la production de formes d'autocensure. Plutôt que d'autocensure, il semblerait plus exact de parler de censure, puisque l'institution scolaire telle qu'elle fonctionne, *via* le travail d'accompagnement à l'orientation, contribue à en encourager certains et à en décourager d'autres. Pour le dire autrement, ce n'est pas tant que des élèves n'osent pas ou ne tentent pas, mais plutôt que l'institution scolaire ne veut pas que certains tentent et, au contraire, encourage d'autres à essayer des choses plus ambitieuses. Dans le cadre de la mobilisation pour Parcoursup en 2018, Romuald Bodin et moi-même avons interrogé un certain nombre d'étudiants qui étaient en deuxième et en troisième année de licence de sociologie à l'Université de Nantes et qui faisaient un retour sur la manière dont ils avaient été accompagnés dans leur orientation respective. Ce qui était intéressant dans les commentaires qu'ils faisaient est que, à chaque fois, les conseils reçus s'accompagnaient de formes de présages, de bénédictions et de malédictions. Par exemple, Thomas, étudiant en deuxième année de licence de sociologie, évoque son entrée en baccalauréat professionnel

après un échec en seconde générale sous les auspices d'un « *Tu finiras par faire du ménage avec ça !* ». Il poursuit après en BTS économie sociale et familiale, fait un diplôme d'état de conseiller en économie sociale et familiale, et se voit ensuite dire « *Tu devrais travailler, tu vas passer ta vie dans les études* ». Pauline, également étudiante en deuxième année de sociologie, qui a fait un baccalauréat professionnel de commerce puis un BTS technico-commercial, a souhaité ensuite entrer à l'université. Il lui a été opposé : « *Tu n'auras jamais les capacités* ». Cette forme d'astrologie scolaire marque ainsi fortement la construction des choix scolaires des élèves dans l'enseignement secondaire, et ce d'autant plus que se trouvent renforcés les principes de responsabilisation et de pénalisation des échecs et des abandons dans l'enseignement supérieur. La détermination des destins scolaires sur la base des probabilités de réussite contribue à limiter les parcours « improbables » et à freiner la possibilité de rebattre les cartes au niveau du baccalauréat.

Effet de l'astrologie scolaire sur les chercheurs en sciences sociales

Enfin, les scientifiques en général et les sociologues en particulier se retrouvent aux prises avec les régularités de parcours et les profils modaux des étudiants dans l'enseignement supérieur. Dans des travaux où il est question de la caractérisation des parcours, de la mise en évidence de déterminants scolaires et sociaux des trajectoires, de corrélations entre les propriétés des individus et leurs devenir, force est de s'interroger sur les précautions à prendre. En effet, ces opérations de catégorisation et de classification des élèves et des étudiants obligent à l'instauration d'un certain nombre de garde-fous, à la fois méthodologiques et théoriques, car les tendances que l'on décrit (ce qui est) peuvent être récupérées et utilisées pour définir ce qui doit être. Ainsi, la construction de profils d'étudiants suivant leur taux de réussite en premier cycle universitaire et la construction de profils de décrocheurs ne doivent, en aucun cas, constituer une finalité de la démonstration en sociologie, mais bien son point de départ. En d'autres termes, il ne faut pas conclure son analyse en disant que si l'on est issu d'un baccalauréat professionnel, les risques d'échec sont plus élevés, ou que si l'on est issu d'un baccalauréat général, les chances de réussite sont plus fortes. Cela doit bien constituer le début

de l'interrogation. Lorsque l'on met en évidence, statistiques à l'appui, qu'il y a une surreprésentation ou au contraire une sous-représentation de telle ou telle catégorie de bacheliers parmi les récipiendaires d'une licence universitaire en trois ans, ou au contraire parmi les décrocheurs, on s'expose à faire un beau cadeau aux faiseurs de politiques publiques qui sont prompts à traquer les bacheliers à risque, à les détourner de certains parcours ou de certaines institutions. Or, cette opération scientifique doit viser au contraire à mettre en évidence, à révéler les mécanismes qui contribuent à produire ces inégalités de parcours. Les travaux sociologiques pourraient se retrouver à soutenir, s'ils n'y prenaient garde, l'esprit gestionnaire décrit précédemment. La prédiction sociologique, en tant que prédiction scientifique, est ou devrait être explicative et non prophétique. Elle est moins l'annonce d'un risque ou d'un phénomène à venir que le moyen d'identifier les conditions à modifier pour que ce phénomène n'advienne pas ou soit, tout du moins, transformé.

Conclusion

Pour conclure, la nouvelle gestion des risques incarnée par Parcoursup fait porter fortement l'explication de l'échec à l'université sur les caractéristiques des publics et des étudiants, et non pas sur les conditions objectives de possibilités de leur réussite. Dès lors, les acteurs de l'orientation scolaire, de même que les élèves et leurs familles sont sommés de mobiliser la profusion d'indicateurs statistiques mis à leur disposition comme autant d'outils prédictifs et de fait normatifs. Les trajectoires individuelles sont alors conduites à ressembler toujours plus aux trajectoires modales collectives, répétant et confortant les probabilités qui ont participé à les dicter.

Références bibliographiques

- BODIN Romuald, ORANGE Sophie, 2013. *L'université n'est pas en crise. Les transformations de l'enseignement supérieur : enjeux et idées reçues*, Bellecombien-Bauges, Éditions du Croquant.

- BODIN Romuald & ORANGE Sophie, 2019. « La gestion des risques scolaires. “Avec Parcoursup, je ne serais peut-être pas là” », *Sociologie*, 10 (2), p. 217-224, <https://doi.org/10.3917/socio.102.0217>.
- BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean-Claude, 1964. *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Éditions de Minuit.
- CASTEL Robert, 1981. *La gestion des risques. De l'anti-psychiatrie à l'après-psychanalyse*, Paris, Éditions de Minuit.
- DURKHEIM Émile, 1895. *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Félix Alcan.
- ORANGE Sophie, 2013. *L'autre enseignement supérieur. Les BTS et la gestion des aspirations scolaires*, Paris, Presses universitaires de France.
- Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), 2022. *Repères et références statistiques. Enseignements, formation, recherche 2022*, Paris, Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse/Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

CHOISIR OU ÊTRE CHOISI

APPROCHES CRITIQUES DE LA SÉLECTION

La sélection est omniprésente : dans la nature comme dans la société. Elle joue un rôle clé dans l'interprétation de l'évolution biologique, à travers la théorie de l'évolution du vivant, mais aussi dans la compréhension du fonctionnement des activités économiques, par le biais de la concurrence et des « lois du marché ». Elle est souvent présentée comme le processus le plus pertinent pour atteindre la meilleure adéquation entre souhaits et possibilités, besoins et ressources. Elle régirait de nombreuses activités sociales et culturelles. L'excellence émergerait alors par la sélection. Le principe de la sélection apparaît ainsi comme une loi organisant à la fois la dynamique du monde vivant et celle des organisations sociales.

Cependant, le discours qui érige la sélection en « loi naturelle », rationnelle et efficace, s'appliquant indistinctement au monde vivant comme au monde social, est aujourd'hui largement questionné.

Connaître la sélection, ce n'est pas seulement la subir : c'est aussi prendre conscience des procédures explicites et implicites qui la produisent, des causes qui la motivent, des justifications qui la légitiment, des effets qu'elle exerce sur les individus et les collectifs. C'est ce chemin vers la connaissance que les diverses perspectives réunies dans cet ouvrage cherchent à faire émerger.

À travers trois grandes parties – sur la nature de la sélection, ses effets sur la production des inégalités, et les tensions entre sélection, organisation et émancipation –, les contributions croisent les regards de la biologie, de l'économie, de la sociologie et de l'informatique pour éclairer les logiques contemporaines de la sélection.